Compte rendu de l'assemblée générale annuelle tenue on pavillon Marie Guyart

au 1000 DeBretagne, Baie-Comeau, le 25 avril 2025.

1. Ouverture de l'assemblée à 19h38. Proposé par Denis Bérubé secondé par Michel Lepage.
2. Vérification du quorum il présente Éric Bozet, François, Breton, Yves Therrien, Jean Bérubé trésorier et Nancy Gauthier directrice générale. Était absent Martin Tremblay, Gilles Desbiens, Johanne Hovington. Quorum de l'assemblée, 25 membres en règle.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour est faite par François Breton proposé par Ghislain Bouchard secondé par Simon Miller.
4. Conformité de l'assemblée, l'avis de de convocation a été publié et envoyé aux membres et ce 30 jours avant la date de l'assemblée générale annuelle selon nos règlements généraux.
5. François Breton fait la présentation du Conseil d'administration, François Breton président, Yves Therrien directeur, Éric Bozet directeur, Nancy Gauthier directrice générale et Jean Bérubé trésorier.
6. La lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuel du 25 avril 2024 est faite par Nancy Gauthier, proposé par Yves Tremblay secondé par Ghislain Bouchard.
7. François Breton explique que nous présentons 2 états financiers ce soir, nous présentons celui de l'an passé que nous n'avions pas en main lors de l'A.G.A et celui de cette année. Pour les prochaines années, nous inclurons la liste des actifs et du passif au document présenté au membres de l'A.G.A. Nous fournirons les états financiers aux membres qui nous ferons la demande par courriel, de cette manière personne qui serait intéressé à les avoir ne sera oublié. Madame Hamel pose une question au sujet du déficit, François explique le commun et pourquoi sont faites les dépenses. Agent ajoute aussi que les chalets ont été retirés des immobilisations donc ça a créé une différence par rapport aux autres années. Simon demande l'argent des salaires pourquoi ça a augmenté, François explique de la façon dont les emplois divisés et que maintenant nous n'avons plus de subventions. Il en profite pour expliquer le fonctionnement alors que nous recevons de la subvention pour effectuer les travaux. Proposé par Yves Tremblay secondé par Bruno Bernier.
8.